

ASSEMBLEE DE CORSE

1 ERE SESSION EXTRAORDINAIRE DE 2022

REUNION DES 27 ET 28 JANVIER 2022

**RAPPORT DE MONSIEUR
LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE**

**RAPORTU D'INFURMAZIONE IN QUANTU À L'OPERADI
RINNOVU DI U TUNELLU DI BASTIA**

**RAPPORT D'INFORMATION RELATIF AUX TRAVAUX DE
RÉNOVATION DU TUNNEL DE BASTIA**

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

A la veille du démarrage de l'opération de travaux de rénovation du tunnel de Bastia, le présent rapport a pour objet d'informer l'Assemblée de Corse sur le déroulement des travaux programmés ainsi que sur les actions entreprises pour accompagner les nuisances induites par ces travaux d'envergure.

La Collectivité de Corse est en effet engagée depuis plus de 10 ans dans le programme de rénovation du tunnel de Bastia, ouvrage vital pour l'agglomération, qui doit faire l'objet d'importants travaux de mise en conformité, notamment en matière d'évacuation et de ventilation qui conditionnent la sécurité de ses usagers.

I - PRESENTATION DE L'OPERATION DE RÉNOVATION DU TUNNEL DE BASTIA

• I - 1. LE TUNNEL DE BASTIA EN QUELQUES CHIFFRES

- 1982, date de mise en service du tunnel
- 845 mètres de long
- 9 mètres de large
- 4,30 mètres de haut
- 33 000 véhicules par jour

• I - 2. UNE MISE AUX NORMES DU TUNNEL INDISPENSABLE

Cet axe majeur reliant le centre-ville et le port de commerce de Bastia au sud de la ville doit faire l'objet d'importants travaux de mise en conformité.

En effet, en l'état, il présente au regard du décret n°2005-701 relatif à la sécurité des ouvrages routiers, des points de non-conformité, notamment en matière d'évacuation et de ventilation qui conditionnent la sécurité de ses usagers.

La Collectivité de Corse, en tant que propriétaire et gestionnaire du réseau routier ex-territorial et ex-départemental, a engagé depuis plusieurs années les études nécessaires à sa rénovation et sa sécurisation.

• I - 3. LES TRAVAUX DE RÉNOVATION PRÉVUS À COMPTER DE 2022

Les travaux de mise en conformité prévus à l'horizon 2022 dureront jusqu'en 2027 et seront réalisés principalement de nuit pour limiter l'impact auprès des usagers.

Ils concernent principalement :

- La ventilation et le désenfumage du tunnel ;
- La réfection des issues de secours existantes et des niches de sécurité, la création de trois nouvelles issues de secours
- La protection au feu du tunnel ;
- La mise à neuf de tous les réseaux ;
- La mise en place d'une gestion technique centralisée (GTC) qui permet la surveillance, le pilotage à distance des équipements de sécurité du tunnel et la mise en œuvre d'automatismes (régulation de la qualité de l'air ou de l'éclairage par exemple) ;
- La réfection du génie civil du tunnel et le reprofilage et la mise au gabarit des voiries impliquant une intervention sur les enrobés.

• I - 4. LA DÉCOUVERTE D'AMIANTE DANS LES ENROBÉS ROUTIERS

Préalablement aux travaux prévus sur les chaussées, un diagnostic global obligatoire a été réalisé en 2018 (amiante, plomb). Les investigations réalisées ont révélé la présence d'amiante dans les enrobés routiers.

Une opération de désamiantage s'avère donc obligatoire avant de pouvoir intervenir sur les chaussées.

Le cadre réglementaire très strict dans lequel s'inscrivent ces travaux de désamiantage impose la fermeture complète du tunnel aux usagers afin de les protéger de toute exposition aux particules d'amiante.

Cette fermeture sera effective durant 3 semaines, du **18 février à 22 heures au 11 mars 2022**, en période de vacances d'hiver.

II - L'OPÉRATION DE DÉSAMANTAGE DES CHAUSSÉES

• II - 1. QUELQUES CHIFFRES SUR L'OPÉRATION DE DÉSAMANTAGE

- 5 000 tonnes d'enrobés routiers à extraire et évacuer
- 3 semaines de fermeture du tunnel du 18 février à 22 h au 11 mars 2022
- 900 mètres de voiries à refaire

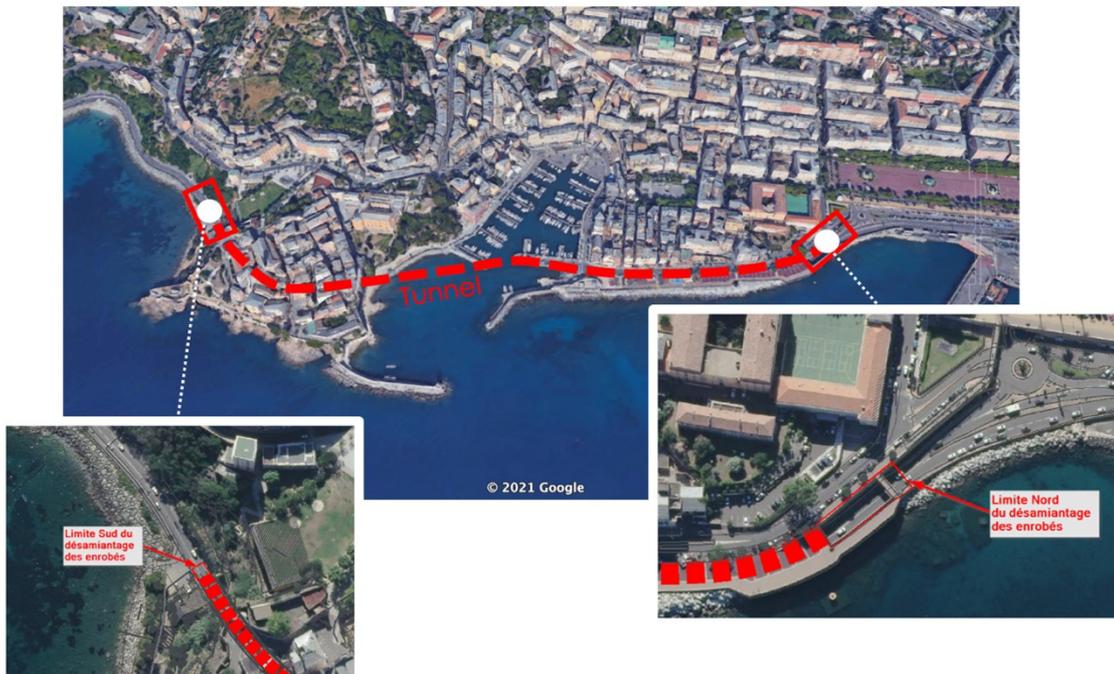
• II - 2. LES 4 PHASES DE L'OPÉRATION DE DÉSAMANTAGE

L'opération de désamiantage et de réfection des chaussées du tunnel de Bastia comprend 4 phases :



II - 3. LA ZONE CONCERNÉE PAR LES TRAVAUX DE DÉSAMIANTAGE

- Dans une logique de santé publique, la Collectivité de Corse a décidé de procéder au désamiantage de l'intégralité des chaussées sans se limiter aux zones impactées par les travaux de rénovation à venir. Le périmètre de la zone à désamianter est précisé ci-après.



• II - 4. LES PRINCIPES DU DÉSAMIANTAGE DES CHAUSSÉES DU TUNNEL

Le désamiantage des chaussées du tunnel sera réalisé selon un processus en 3 étapes :

ÉTAPE 1 - Enlèvement des matériaux amiantés par rabotage

Au vu de l'important volume **d'enrobés qui doit être extrait et évacué (5 000 tonnes)**, la Collectivité de Corse a privilégié un enlèvement par **rabotage**.

L'opération consiste à enlever les couches supérieures du revêtement de la route, sur une épaisseur fixe, par action d'une lame tranchante à chaud montée sur un tambour rotatif.



PRINCIPAUX AVANTAGES DU RABOTAGE

- > **Réduction des temps de chargement** : la raboteuse charge directement les matériaux extraits dans des camions spécialement équipés pour le transport de matériaux amiantés. Il n'y a donc pas de rupture de charge entre le lieu d'extraction et le lieu de stockage.
- > **Réduction du volume de matériaux évacués** : les matériaux extraits par rabotage occupent à poids équivalent un volume bien moindre que ceux résultant d'autres méthodes d'extraction. Cette technique optimise donc le nombre de contenants à mobiliser pour le stockage et l'évacuation des déchets amiantés

Compte tenu des risques connus liés à l'amiante, ces travaux seront réalisés dans le respect des contraintes dites « sous-section 3 » (décret n° 2012-639 du 4 mai 2012) imposant des dispositions strictes à mettre en place pour procéder aux activités de désamiantage en évitant tout risque de contamination telles que :

- La restriction stricte de l'accès au chantier aux opérateurs habilités et formés pour intervenir en zone amiantée, qui seront spécialement équipés avec des protections individuelles étanches ;



- La réalisation de contrôles réglementaires des niveaux d'empoussièrement sur les opérateurs et dans l'environnement du chantier ;

- La mise en place de protections collectives permettant d'éviter la dispersion de fibres d'amiante en dehors de la zone de travail : rideau d'eau à chaque extrémité de la zone en cours de désamiantage, brumisation et aspiration des poussières à la source, aménagement d'une aire de décontamination des engins de chantier...
- Le filtrage et le contrôle des eaux utilisées sur le chantier afin de garantir des taux de matières en suspension inférieurs aux seuils réglementaires

ÉTAPE 2 - Conditionnement et transport par voie maritime en flux tendus

Les matériaux extraits sont considérés comme **des déchets dangereux**. À ce titre, ils doivent obligatoirement être orientés vers des **installations spécialisées** (Installation de Stockage de Déchets Dangereux). En l'absence de centre d'accueil adapté en Corse, ils seront donc transportés vers le continent via **les lignes de fret régulières**.

L'évacuation et le transport de ces matériaux amiantés fait l'objet d'un processus spécifique visant à éviter toute libération en quantité dangereuse de fibres d'amiante respirables.

MESURES RELATIVES À L'ÉVACUATION DES MATÉRIAUX AMIANTÉS

> **Transport en « body-benne »** : les déchets amiantés sont chargés et transportés directement en body-bennes, grands sacs étanches aux poussières, ce qui empêche la libération de fibres d'amiante.

> **Transport en flux tendus** : un planning de rotation Corse-continent a été établi afin de coordonner les créneaux de rabotage avec les horaires des bateaux et les capacités d'accueil du centre de traitement et ainsi éviter un stockage des bennes de transport sur le port

Compte tenu des capacités d'accueil des centres de traitement, un maximum de 25 remorques pourra être évacué par jour.



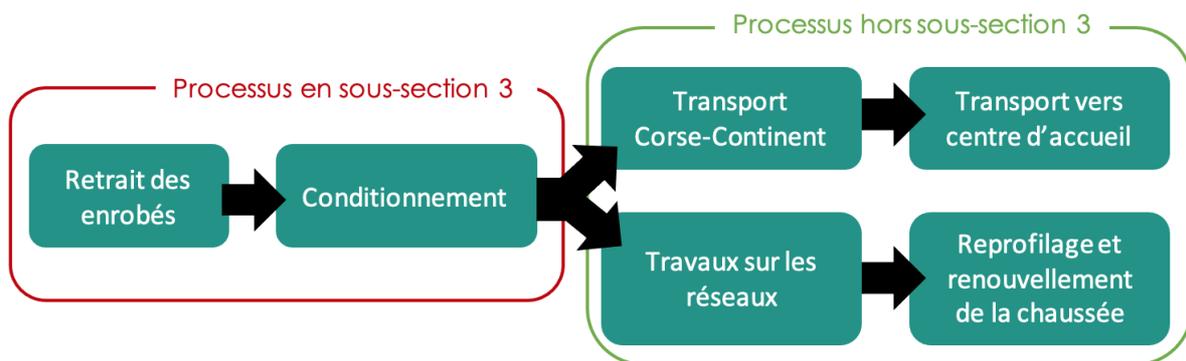
ÉTAPE 3 - Stockage en centres spécialisés sur le continent

Les sites agréés réglementairement pour le traitement de ces matériaux amiantés se situent à proximité des ports susceptibles de recevoir les navires et/ou ayant des liaisons maritimes avec la Corse comme par exemple le site de Bellegarde (30) ...).

Au vu de la quantité de matériaux à accueillir, un stockage sur plusieurs sites d'enfouissement est aujourd'hui envisagé.

• **III - LA SYNTHÈSE DU DÉROULEMENT DES TRAVAUX ET SUITES**

Une fois l'opération de désamiantage terminée, les travaux de mise en conformité du



tunnel de Bastia se poursuivront avec les autres opérations définies précédemment (ventilation, génie civil, alimentation électrique, GTC...) et ce jusqu'en 2027.

IV - UNE PHASE D'ECOUTE ET DE RECUEIL DES BESOINS VIS-A-VIS DE LA FERMETURE DU TUNNEL

Pour connaître les incidences de cette fermeture sur les habitants et professionnels bastiais et recueillir leurs besoins, la Collectivité de Corse :

- **A rencontré différents responsables et acteurs** du territoire afin de comprendre leurs perceptions des enjeux liés à cette fermeture et leurs besoins en termes d'accompagnement : élus, responsables d'activités économiques, sanitaires, de secours, ... ;
- **A lancé une enquête digitale** du 9 juillet et jusqu'au 10 septembre 2021 à destination du grand public, afin de compléter sa connaissance des problèmes que la fermeture temporaire du tunnel est susceptible de causer aux personnes et aux activités.

• **IV - 1. QUELQUES CHIFFRES SUR LA PHASE D'ECOUTE**

- 28 acteurs rencontrés
- 761 participations à l'enquête digitale
- 46 % des répondants à l'enquête résident à Bastia
- 68 % des répondants à l'enquête travaillent ou étudient à Bastia

• IV - 2. LES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS DE LA PHASE D'ECOUTE

4.2.1 Principaux objets de préoccupation liés à la fermeture du tunnel

La phase d'écoute a mis en évidence 4 principaux objets de préoccupation partagés :

- **L'augmentation de la congestion routière** à Bastia entraînant un allongement des temps de trajets quotidiens et des retards à répétition, notamment pour les livraisons ;
- **La crainte d'importantes nuisances sonores et pollutions** du fait de la mise en place de nouveaux itinéraires reportant la circulation sur des zones actuellement peu circulées ;
- **La difficulté de circulation des véhicules d'urgence et de secours** causée par l'interruption temporaire de circulation du tunnel ;
- **La désertification du cœur de ville et de ses commerces** du fait des difficultés d'accès au centre-ville de Bastia.

4.2.2. Mesures d'accompagnement privilégiées

3 principaux types de mesures ont été mis en avant pour accompagner la fermeture du tunnel :

- **Les mesures visant à fluidifier la circulation routière telles que :**
 - La mise en place **d'itinéraires de délestage** pour entrer et sortir de Bastia ;
 - La création de **parkings gratuits en entrée de ville**, desservis par des navettes pour rejoindre le centre-ville ;
 - L'établissement d'un **schéma de circulation provisoire facilitant la cohabitation poids lourds/automobiles** : création de plages horaires de circulation, restrictions d'accès, décalage des horaires de livraisons... ;
 - Le **décalage des horaires de ferries** ou le **déroutage des bateaux** vers d'autres ports ;
 - La **surveillance** accrue du respect des mesures mises en place.
- **Les mesures visant à réduire les déplacements routiers individuels, notamment en heures de pointe, telles que :**
 - Le développement des déplacements en transports en commun et en modes doux pouvant passer par :
 - **L'augmentation des fréquences et amplitudes horaires** des trains ;
 - La mise en place **d'itinéraires réservés** aux transports en communs ;
 - La mise en place de **navettes maritimes...**
 - L'incitation au télétravail
 - Le décalage des horaires de travail
- **Les mesures permettant d'être informé(e) en temps réel de l'état du trafic et des solutions proposées via :**

- Les réseaux sociaux
- L'envoi de mails
- L'envoi de SMS
- De l'affichage sur des panneaux à message variable

V - UNE DEMARCHE DE CO-CONSTRUCTION DU PLAN D' ACTIONS POUR ACCOMPAGNER LA FERMETURE DU TUNNEL

En précisant les principaux objets de préoccupations liés à la fermeture du tunnel, la phase de recueil des attentes a permis à la Collectivité de Corse de définir un processus de travail avec les parties prenantes concernées pour coconstruire un plan d'actions permettant d'accompagner la fermeture du tunnel.

Ce travail participatif qui s'est engagé à l'automne 2021, s'est traduit par la tenue de **4 groupes de travail** (services de secours et d'urgence, circulation routière, mobilités alternatives, logistique urbaine et attractivité commerciale), de 20 à 30 personnes, réunis à 3 reprises pour :

- Temps 1 : **Identifier les problématiques** à traiter dans le cadre de l'élaboration du plan d'actions ;
- Temps 2 : **Définir les orientations et pistes d'actions** pour accompagner la fermeture du tunnel et réduire ses impacts sur le fonctionnement du territoire
- Temps 3 : **Définir le plan d'actions** opérationnelles

● **V - 1. THEMATIQUES DES GROUPES DE TRAVAIL IDENTIFIES**

● **4 groupes de travail** ont été réunis pour traiter des thématiques liées :

- Aux services de secours et d'urgence
- A la circulation routière
- Aux mobilités alternatives
- A la logistique urbaine et l'attractivité commerciale

● **3 grands objectifs** ont été identifiées par ces groupes de travail pour le plan d'actions :

- Limiter la circulation routière, notamment des véhicules particuliers dans Bastia
- Fluidifier le trafic de transit et de desserte
- Soutenir l'activité commerciale.

● **Un plan de 36 actions** a été élaboré par les groupes de travail qui permettent de :

- Augmenter l'offre de transports en commun
- Augmenter l'offre en modes doux et équipements favorisant leur pratique
- Réduire et mutualiser les déplacements de chacun
- Revoir le plan de circulation
- Eviter tout événement pouvant représenter une gêne pour la circulation
- Etaler les heures de pointe
- Soutenir l'activité commerciale.

● **V - 2. L'ORGANISATION DES GROUPES DE TRAVAIL**

De septembre à novembre 2021 :

Pour chaque groupe thématique, **3 séances** de travail se sont tenues en octobre et novembre 2021 dans le but de :

- **S'accorder sur les problématiques** à traiter en lien avec chacune des thématiques ;
- **Identifier et prioriser les orientations** pour accompagner la fermeture du tunnel et en réduire ou compenser les incidences négatives ;
- **Décliner ces orientations en plan d'actions opérationnelles.**

De décembre à février 2022 : 3 réunions de pilotage de l'avancement du plan d'actions, regroupant une cinquantaine de personnes ont été programmées. A ce jour, l'ensemble des organismes et entreprises associés à la démarche ont répondu présents.

Du 18 février au 11 mars : 3 comités de suivi hebdomadaires sont planifiés pour suivre l'avancement des travaux et ajuster, si nécessaire, le plan d'actions.

Au total, **18 réunions** préparatoires, de pilotage et de suivi sont organisées avec l'ensemble des partenaires suivants : Ville de Bastia, Chemins de Fer de la Corse, Communauté d'Agglomération Bastiaise, Syndicat Professionnel des transporteurs corses, Strada Corsa, Loomis Transports de fonds, taxis, Engie, EDF, Acqua Publica, La Poste, Chronopost, Inspection Académique de Haute-Corse, Préfecture, Direction de la Mer et du Littoral Corse, Direction Départementale de la Sécurité Publique de Haute-Corse, Direction des Territoires et de la Mer de Haute-Corse, Police municipale, Service d'Incendie et de Secours de Haute-Corse, Centre hospitalier de Bastia, Clinique Maynard, Chambre de Commerce et d'Industrie de Bastia et Association des commerçants du centre-ville.

Se sont tenues en parallèle près de 10 réunions avec les services de la communication de la CdC, de la Ville, de la CAB et des CFC pour bâtir le plan de communication et d'information.

VI - LES ACTIONS

Cette démarche de co-construction a permis aux acteurs de la mobilité sur le territoire de Bastia de proposer un ensemble de solutions alternatives visant à limiter les impacts de la fermeture du tunnel.

Ces actions sont évidemment susceptibles d'évoluer pendant toute la durée des travaux si nécessaire, et des mesures complémentaires à celles exposées dans le présent rapport pourront également être mises en œuvre.

• VI - 1. PLAN DE COMMUNICATION

Plusieurs supports de communication seront mobilisés pour informer le grand public sur les travaux de désamiantage ainsi que sur l'ensemble du plan d'actions mis en œuvre, notamment :

- **Un site internet** dédié au projet de rénovation du tunnel de Bastia, en cours de construction, sera accessible au lien suivant : www.tunnel-bastia.corsica
- **Une adresse mail contact** pour toute question ou information concernant les

- travaux du tunnel et sa fermeture ;
- **Des dépliants** boîtés dans plus de 40 000 boîtes aux lettres à partir du 21 janvier et mis à disposition des partenaires le souhaitant. Chaque partenaire est invité à nous informer du nombre de dépliants dont il souhaite disposer, directement par retour au mail d'envoi de la présente synthèse
 - **Des campagnes d'affichages** sur le démarrage des travaux et la fermeture du tunnel (semaine du 17 au 23 janvier) et sur les mobilités alternatives (semaines allant du 24 janvier au 20 février)
 - Sensibilisation à l'arrivée des travaux
 - 20 faces en abribus : Bastia centre-ville, St Antoine / Annonciade / Fangu / Toga /Citadelle / St Joseph / Avenue Libération / Lupinu / Montesoru / Furiani
 - Mobilités alternatives
 - 20 faces en abribus : Bastia centre-ville, St Antoine / Annonciade / Fangu / Toga /Citadelle / St Joseph / Avenue Libération / Lupinu / Montesoru / Furiani
 - Arrière des bus : zone de l'aéroport à Erbalunga
 - 4x3 sur 10 faces : Bastia ville (Fangu route impériale) / Furiani / Biguglia / Lucciana/aéroport Poretta / Moriani
 - Arrière des bus : zone de l'aéroport de Poretta à Erbalunga
 - **Des campagnes presse** et réseaux sociaux et des insertions publicitaires dans les médias insulaires du 17 au 30 janvier et début février ; spot radio de 20 secondes ; 144 passages ; 2 vidéos motion design sur les réseaux sociaux : twitter/facebook/linkedin/instagram
 - **De la signalétique en ville** : panneaux de chantier (Borgu ; Tragone, Furiani), panneaux de parkings relais, panneaux de signalisation des itinéraires...
 - **Des fiches d'informations sur différentes thématiques** liées aux travaux de désamiantage et de rénovation du tunnel qui seront diffusées à l'ensemble des partenaires afin que chacun puisse répondre à d'éventuelles questions posées :
 - 1/ Le tunnel de Bastia en quelques chiffres
 - 2/ Les travaux de rénovation du tunnel de Bastia
 - 3/ L'opération de désamiantage du tunnel de Bastia
 - 4/ Les modalités de réalisation du désamiantage
 - 5/ Le plan d'actions pour réduire les incidences de la fermeture du tunnel
 - 6/ Les actions pour réduire le trafic routier
 - 7/ Les actions pour fluidifier le trafic routier
 - 8/ Les actions pour soutenir l'activité commerciale
 - 9/ Mes actions pour traverser la période de fermeture du tunnel
 - 10/ Les modes doux
 - 11/ Comment s'informer ?

Dépliant d'information

● **VI - 2. ACTIONS POUR LIMITER LA CIRCULATION ROUTIÈRE**

L'ensemble des mesures exposées ci-dessous ont vocation à être mises en avant dans le cadre de la campagne de communication.

6.2.1. Augmentation de l'offre de transports en commun

- **Augmentation de l'offre de trains entre Bastia et Casamozza de 69 %** sur la période offrant ainsi 8 800 places assises par jour contre 5 200 places actuellement ;
- **De nouvelles lignes de bus** seront mises en service dans le cadre de la nouvelle délégation de service public offrant une **rotation de bus plus fréquente vers le Cap Corse et le centre-ville** de Bastia ;
- **Des navettes gratuites** seront mises en place depuis l'Arinella et Bassanese vers le centre-ville de Bastia ;
- **Des parkings relais** seront aménagés au niveau de Borgu, du Stade Armand-Cesari, Tragone, pour faciliter le report des personnes souhaitant rejoindre le centre-ville vers un mode de transport alternatif à la voiture.

6.2.2. Augmentation de l'offre en modes actifs et équipements favorisant leur pratique

- **Un service de trottinettes en libre-service** sera mis en place sur la Ville de Bastia à partir de février 2022 ;
- **50 vélos à assistance électrique** seront proposés en location longue durée à partir de février 2022 : Télécharger l'application e.più / Bird sur [iPhone](#) ou [Android](#) ;
- **Un plan mode doux** présentant l'ensemble des itinéraires dédiés aux modes doux a été établi.

6.2.3. Réduction et mutualisation des déplacements de chacun

▪ Télétravail

Les principaux employeurs du territoire bastiais (Collectivité de Corse, Ville de Bastia, Préfecture...) généralisent le télétravail pendant toute la période de fermeture du tunnel.

Afin de réduire les déplacements domicile-travail vers le centre-ville, il est fortement recommandé, pour tous les actifs le pouvant, de privilégier le travail depuis leur domicile.

▪ Covoiturage

Le covoiturage est fortement conseillé afin d'optimiser le nombre de véhicules entrant en centre-ville.

La Collectivité de Corse a lancé un marché visant à favoriser le covoiturage pendant la durée des travaux, attribué à la Société BlaBlaCar. Ainsi, à compter du 31 janvier, les passagers verront leurs premiers voyages gratuits ; les conducteurs percevront 10 centimes d'€ par kilomètre parcouru pour chaque trajet ainsi qu'un bon d'achat de 15 € de carburant pour le 1^{er} covoiturage.



Projet de supports de communication

▪ Scolaires

- Des paniers repas seront mis en place dans les écoles le midi ;
- Les activités scolaires nécessitant des déplacements en bus seront suspendues ;
- Le remplissage des bus scolaires sera optimisé.

- **VI - 3. LES ACTIONS POUR FLUIDIFIER LE TRAFIC ROUTIER**

6.3.1. Un nouveau plan de circulation sera effectif pendant toute la période de fermeture du tunnel (en annexe)

- **Axe prioritaire Boulevard Paoli - Boulevard Gaudin - Route Territoriale 11** dédié aux véhicules souhaitant se rendre en ville
- Véhicules de transit orientés vers des **itinéraires de délestage** dont les temps de parcours seront indiqués en temps réel

6.3.2. La réduction voire la suppression de tout évènement pouvant représenter une gêne à la circulation

- **Les déménagements et travaux sur la voirie seront interdits** pendant toute la période de fermeture du tunnel
- **Les alvéoles de livraisons seront doublées** pour éviter le stationnement gênant en double file et les moyens de livraison adaptés pour favoriser la fluidité de la circulation (vélo, triporteur, vélo cargo...)

6.3.3. L'étalement des heures de pointe

- **Les horaires des bateaux et de l'accueil de leurs passagers** seront aménagés afin de réduire la concentration de véhicules en provenance du port en heure de pointe
- **Les plages horaires de livraisons seront réorganisées** avec les livraisons alimentaires avant 9h, les autres livraisons en continu entre 10h et 18h grâce à une ouverture non-stop des commerces

- **VI - 4. LES ACTIONS POUR SOUTENIR L'ACTIVITE COMMERCIALE**

▪ **Salon des Affaires :**

L'organisation d'un **salon des affaires** du 3 au 6 février 2022 pour aider les commerçants à écouler leur stock avant la période de fermeture du tunnel

▪ **Chèques-cadeaux :**

Près de 6 000 € de chèques cadeaux à dépenser dans les commerces bastiais, après la période de fermeture du tunnel, seront offerts sur les réseaux sociaux

▪ **Animations à Bastia :**

Des animations de centre-ville seront organisées entre avril et mai

VII - LISTE DES ACTIONS

▪ **Axe A - Réduire le trafic**

Action	Porteurs
A01 - Gratuité des bus et des trains	CAB / CFC
A02 - Sorties scolaires limitées	Education Nationale
A03 - Navettes gratuites	CAB
A04 - Renforcer l'offre TC et adapter le service au besoin	CAB / CFC
A05 - Inciter au télétravail	CDC / CAB / Ville de Bastia
A06 - Parkings relais entrée sud	CDC / Ville de Bastia
A07 - Plus de modes doux	CAB / Ville de Bastia
A08 - Incitation à la cantine	Education Nationale / Ville de

	Bastia
A09 - Optimiser les bus scolaires	CdC
A10 - Régulation accès centre-ville	Ville de Bastia
A12 - Covoiturage	CdC
A13 - Regroupement des commandes chez un commerçant	UCB / CCI / UCA GB
A14 - Faculté de Corte en distanciel	Education Nationale

▪ **Axe B - Fluidifier le trafic**

Action	Porteurs
B01 - Limitation aggravation de la circulation	Ville de Bastia
B02 - Axe rouge dédié secours	Ville de Bastia
B03 - Plan circulation	Ville de Bastia
B05 - Organisation services de secours et d'urgence	CH Bastia / SAMU / SIS 2B
B06 - Aménagement horaires d'accueil des scolaires / garderies	Education Nationale / Ville de Bastia
B06b - Ouverture accueil des VL 2h30 avant départ des ferries	CCI / OTC / SPTC / Compagnies maritimes
B07 - Zone de stockage pour la fourrière	Police
B08 - Aménagement axe rouge	Ville de Bastia
B09 - Aménagement horaires de livraison et ouverture non-stop des commerces	SPTC / Commerçants / La Poste, Chronopost
B10 - Micro-dépôts pour les livraisons	Chronopost
B11 - Temps de parcours par itinéraire	CdC
B12 - Renforcer contrôles de stationnement	Police
B13 - Aménagement des horaires d'arrivée des bateaux	CCI / OTC / SPTC / Compagnies maritimes
B14 - Adaptation de la livraison messagerie	SPTC / La Poste / Chronopost
B15 - Circulation cœur de ville	Ville de Bastia
B16 - Temps de parcours à pied et à vélo	Ville de Bastia
B17 - Accès des enseignants à leur lieu de travail	Education Nationale

▪ **Axe C - Soutenir l'activité commerciale**

Action	Porteurs
C01 - Salon des affaires	UCB / CCI / UCA GB / Ville de Bastia
C02 - Dispositif de chèques cadeaux	UCB / CCI
C03 - Animation centre-ville	UCB / CCI / UCA GB / Ville de Bastia
C04 - Indemnisation	CdC

En conclusion, il vous est proposé de prendre acte du rapport d'information relatif aux travaux de rénovation du tunnel de Bastia.

Je vous prie de bien vouloir en prendre acte.